

La charte de l'association énonce ses fondements et ses missions spécifiques.

Créée en 2015, Solid'Elles, association loi 1901 à but non lucratif est hébergée dans les locaux du 11bis rue Ampère à Paris (17ème).

I SA MISSION

Constituée de femmes bénévoles, **Solid'Elles** accompagne la femme gratuitement en mettant à sa disposition des **moyens humains et des outils** professionnels pour aider les femmes à **rebondir**, quelles que soient leurs difficultés.

Des femmes **bénévoles**, professionnelles de l'écoute, construisent avec la femme un plan d'action pour **rebondir**, elles restent à leur écoute tout au long du parcours.

Solid'Elles s'appuie sur un réseau d'**entraide** pluridisciplinaire constitué de plus de 90 spécialistes et associations régulièrement étoffé pour répondre au plus près des besoins.

II SES VALEURS

- **Générosité** : tous les acteurs de **Solid'Elles** sont bénévoles. Les professionnels et les associations partagent nos valeurs en s'adaptant financièrement à chaque femme
- **Humanisme** : l'écoute active et notre réseau de spécialiste assure un accompagnement adapté en toute confidentialité
- **Intégrité** : Toute notre démarche est désintéressée et imprégnée d'une déontologie impartiale dont la seule bénéficiaire est la femme en difficulté
- **Professionalisme** : la combinaison des expertises garantit rapidité et efficacité

III. L'ENGAGEMENT DES BENEVOLES

- Adhère à la Charte et aux valeurs de **Solid'Elles**.
- Ambassadrice de **Solid'Elles**, communique de l'optimisme et de l'enthousiasme.
- Agit dans l'intérêt prioritaire des solidelles et de l'association.
- S'engage à être fidèle à l'esprit de Solid'Elles, à ses outils méthodologiques spécifiques.

IV. Le RESEAU DES SPECIALISTES

Ces experts ou associations sont référencés par **Solid'Elles** pour leur professionnalisme, leurs compétences et le partage des valeurs de **Solid'Elles**, et sont indépendants de l'association.

Le réseau des spécialistes de **Solid'Elles** est composé de professionnels de l'accompagnement, coachs, psychologues, conseillers conjugaux, conseillères conjugales, sophrologues, avocats... associations de retour à l'emploi, la violence, le deuil... et permet de répondre à chaque problématique des femmes.

V. RESPECT DES PERSONNES ET DE LA CONFIDENTIALITE

Conscient de sa position, le bénévole et le spécialiste s'interdisent d'exercer tout abus d'influence, prosélytisme ou appartenance à un organisme à dérive sectaire

VI. ADHESION A L'ASSOCIATION

Les bénévoles, les spécialistes et les bénéficiaires payent une cotisation et deviennent membres de l'association.

VII. ENGAGEMENT DES SOLIDELLES

L'association et les bénévoles accompagnent la femme en difficulté pour l'aider à rebondir. La réussite des actions dépend avant tout de la solidelle. En aucun cas l'association et ses bénévoles ne pourront être tenu(s) responsable(s) des actions engagées par le bénéficiaire pendant et après la mission de **Solid'Elles**. La Solidelle devra respecter les heures et les dates de rendez-vous. En cas d'impossibilité pour une séance, il est impératif de prévenir au moins 72h à l'avance.